Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 89 (1938)

Heft: 12

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7º Pour terminer, un film, destiné à l'Exposition nationale, présente les phases principales de la transformation du bois dans la fabrique de cellulose d'Attisholz.

La séance est levée à 11,45 heures.

Soleure, septembre 1938.

Le secrétaire : A. Bourquin.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. Examens de diplôme. A la suite des examens règlementaires subis pendant le mois d'octobre (2^{me} série), l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'ingénieur forestier au candidat suivant: M. Rambert Vincent-Jacques, de Châtelard (Vaud).

Cantons.

Fribourg. Quelques extraits du compte rendu de la Direction des forêts pour 1937. La superficie du domaine forestier appartenant à l'Etat était, à fin 1937, de 4622 ha (augmentation en 1937 : 15 ha); il comprenait :

Dans ces forêts domaniales, le total des exploitations (28.338 m³) a compris 57 % de bois de service et 43 % de bois à brûler et de râperie. La part des résineux a été de 88 % celle des feuillus de 12 % seulement. Prix de vente moyen du mètre cube : 20,13 fr. (17,48 fr. en 1936).

Il est intéressant de noter que le fonds de prévoyance des forêts domaniales a augmenté légèrement, durant l'exercice écoulé: de 698.172 fr. au 1^{er} janvier 1937, il est monté, au 31 décembre dit, à 712.350 fr. Il a été mis à contribution surtout pour l'achat de pâturages et de forêts (10.300 fr.).

Dans les forêts communales (16.815 ha), la proportion des bois de service exploités fut de 56 %, celle des bois de feu de 44 %. C'est presque exactement la même proportion que pour les forêts domaniales, tandis que la part des essences résineuses fut sensiblement plus forte (93 %).

Notons encore que la surface totale des forêts communales aménagées équivalait, à fin 1937, à 71 % de l'étendue des forêts de cette catégorie.

DIVERS.

Vaud. A la Vallée de Joux. Un beau pays que le Jura, pour ceux qui veulent et savent voir. Et la forêt, toute sombre et mystérieuse qu'elle soit, est un des éléments essentiels de sa beauté. Plus on la

parcourt, plus on l'aime; plus l'on savoure le charme, la poésie intime qui en émanent. La forêt! N'incarne-t-elle pas la pérennité, la toute-puissance de la Nature qui, sans se lasser, crée des êtres de force et de beauté et... qui vivent en paix, ce que hélas! les sociétés humaines pratiquent de moins en moins.

S. Aubert.

(« La Revue », 6 novembre 1938.)

Suisse. Les livraisons de traverses pour chemins de fer en 1938/1939. L'Economat des chemins de fer fédéraux vient de mettre au concours la livraison de 5400 m³ de bois pour traverses. Le délai de soumission expirait le 20 octobre. Cette quantité équivaut à environ 60.000 traverses normales et correspond exactement à celle de la commande de l'an dernier. Il est regrettable que, cette année encore, la Direction des CFF n'ait pas pu se décider à favoriser la traverse de bois indigène et à augmenter sa commande. La soumission, de nouveau, est inférieure de 10.000 pièces au chiffre minimum (même avec un entretien des voies très réduit) de 70.000, indiqué officiellement, il y a quelques années.

Au cours d'une conférence entre les fournisseurs les plus importants de traverses et l'Office forestier central, on s'est entendu sur les prix des grumes pour traverses. Il fut admis pour le bois de *chêne* une légère augmentation de 1 fr. du prix de base, qui passe ainsi à 48 fr. le mètre cube, pour la première classe et à 38 fr. pour la seconde. Suivent ci-dessous les dispositions principales de la convention signée pour cet hiver. (« Le marché des bois », XX, n° 2, p. 29.)

BIBLIOGRAPHIE.

Fankhauser. Leitfaden für Schweiz. Unterförster- und Bannwartenkurse.

7. Auflage.

Sous ce titre vient de paraître, à Berne, la réédition d'un livre destiné à servir de guide aux cours de gardes forestiers. Sa première édition avait paru en 1866, sous la signature de Franz Fankhauser, grand-père de l'auteur de la 7^{me} édition. Six éditions successives parurent ensuite sous les auspices de son fils, le D^r Franz Fankhauser, inspecteur fédéral des forêts, ce qui prouve à quel point ce livre fut apprécié. La 3^{me} édition, parue en 1920, fut traduite sous le titre de « Guide pratique de sylviculture » par M. Petitmermet, actuellement inspecteur fédéral en chef, à Berne.²

Franz Fankhauser, inspecteur forestier d'arrondissement, à Berne, l'auteur de la 7^{me} édition, n'a pas voulu démériter à la tradition familiale, et il vient de faire paraître un livre qui n'est pas seulement une réédition pure et simple du dit ouvrage, mais un traité abrégé de sylviculture, marqué au coin des contingences les plus modernes de la science forestière de

notre pays.

L'ouvrage en question comprend, en guise d'introduction, une description aussi complète que possible de la forêt suisse, puis sept chapitres intitulés: Etude de la station, botanique forestière, exploitation des forêts, protection des forêts, mensurations géométriques et constructions forestières.

¹ Chez l'auteur, à Berne.

² Payot & Cie, à Lausanne.